

RW/931/2023/3250/10204/12

Lot 12

Les plages de semis sont à préserver. En raison de : la présence de plages de semis sont à préserver. Le passage des machines sera concerté avec l'Agent forestier. Les arbres d'avenir cerclés à la couleur sont à préserver. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 01/04 et le 30/06. Exploitation interdite les jours de battues ainsi que les jours précédents les battues. Les adjudicataires sont tenus de s'informer des dates de battues auprès du service forestier. ATTENTION : Les bois de plus de 105 cm de circonférence marqués d'une seule flache surmontée d'un chiffre romain tracé à la griffe (sur deux faces) NE FONT PAS PARTIE DE LA VENTE.

Nombre d'arbres total	105	--
Volume grumes	16,115	m³
Volume houppiers	5,000	m³
Volume total	21,115	m³
Cube moyen	153	dm³
Circonférence moyenne	47,286	cm
Surface de coupe	10,764	ha
Contact	PECHEUR Jean, 0477 78 13 70	--
Triage	Triage De Wibrin	--
Propriétaire	Houffalize Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	BOIS D'ACHOUFFE - cpe 3	--
Vente	Vente de bois de chauffage commune de Houffalize Mardi 14 novembre 2023 à 19:30 Salle du conseil communal	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Hêtre Amélioration Chauffage Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
25	17	
35	32	
Total grumes 20/40	49	1,439
45	29	
55	10	
Total grumes 40/60	39	3,485
65	4	
Total grumes 60/70	4	0,840
75	5	
85	6	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	11	4,182
185	1	
Total grumes 180/200	1	2,214
235	1	
Total grumes 200/250	1	3,955
Total grumes	105	16,115
Houppiers/Taillis	-	5,000